

La onzième carte

André Bloch

André Bloch

La Onzième Carte

© André Bloch, 2025

ISBN numérique : 979-10-405-8007-2

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

CHAPITRE I

Pierre AUBIN, était un policier, le chef de la brigade criminelle à la police judiciaire de NICE, un vieil inspecteur de police, terminologie qu'il continuait à utiliser pour se présenter, la préférant à toutes celles qui avaient suivi depuis sa sortie de l'école de police de Saint Cyr au Mont d'Or. Cela remontait maintenant à plus de trente ans.

Il était assis au bord de la couchette du « Julia », le bateau amarré sur le port de Saint Laurent du Var où logeait l'individu qui était en garde à vue depuis la veille et qui avait successivement dit se nommer Max VERNER puis Conrad DREXLER.

La perquisition venait de s'achever et le seul document trouvé par le policier était le manuscrit qu'il tenait entre ses mains.

Max ou Conrad fatigué par les longues heures de garde à vue et la maladie incurable qui l'épuisait depuis plusieurs mois regardait ce manuscrit auquel il tenait par-dessus tout et dont il ne s'était jamais séparé depuis près de quinze ans.

Le policier ne lui demandait rien pour le moment et ce fut le vieil homme qui brisa le silence pesant qui régnait et lui dit :

« J'étais tombé follement amoureux à plus de 60 ans d'une femme beaucoup plus jeune que moi. Je l'avais couverte de bijoux et j'avais dépensé beaucoup d'argent pour tenter de compenser la différence d'âge.

Après deux années de ce bonheur immense pour moi, elle m'avait annoncé brutalement qu'elle avait rencontré un autre homme et qu'elle me quittait.

C'était le dernier amour de ma vie et sa nouvelle liaison m'était insupportable.

Je savais que je ne pouvais pas changer le cours des choses et je n'avais pas d'autre moyen pour crier mon désarroi que d'écrire mon mal de vivre.

Je n'ai jamais montré ces quelques lignes à personne depuis.

Comme vous le savez je suis au terme de ma vie, les médecins ne m'ont donné que quelques jours à vivre.

Je vais être incarcéré je le sais ; je ne demande aucune faveur concernant l'enquête que vous diligentez. Mais vous êtes la dernière personne à qui je peux me confier.

Le temps m'est compté, ensuite dieu sait ce que je vais devenir.

Ma cicatrice ne s'est jamais refermée et je souhaite me libérer de ce fardeau qui hante toujours mes nuits.

Ma petite amie de l'époque a su que ma vie avait basculé après son départ et je voudrais qu'elle sache combien j'en ai souffert.

Lisez et dites-moi si vous pouvez m'aider. Je voudrais seulement qu'elle puisse en prendre connaissance. »

À sa demande le policier lui laissa emporter le manuscrit qui de toute évidence n'avait aucun lien avec les investigations en cours.

Ils étaient tous les deux restés silencieux jusqu'à leur arrivée au siège de la P.J.

En entrant dans le couloir on pouvait voir placardé au mur un grand poster supportant de nombreuses photographies d'identité d'enfants les unes à côté des autres, principalement des fillettes ou des jeunes filles qui avaient disparu.

Leurs noms et prénoms étaient indiqués sous chaque photos avec les dates de leurs disparitions qui remontaient parfois à de nombreuses années.

Quelques photos étaient barrées d'une croix rouge avec une autre date inscrite en travers avec respectivement les mentions « retrouvée vivante » ou « décédée ».

Les recherches concernant ces disparues n'étaient jamais abandonnées, parfois malheureusement elles étaient mises en sommeil fautes d'éléments nouveaux.

Les avancées de la police scientifique permettaient quelquefois de relancer des enquêtes grâce aux progrès de la science.

Les nouvelles techniques utilisées par la police scientifique avaient dans de nombreuses disparitions permis de reprendre les recherches et redonner un peu d'espoir à toutes ces familles dont la vie avait basculé dans le désespoir assorti d'une attente insoutenable, parfois interrompue par une lueur d'espoir à laquelle se raccrocher.

Le bureau du policier n'était pas luxueux, les locaux des services de Police ne le sont pas souvent.

S'ils étaient fonctionnels cela suffirait, mais ils ne le sont en général même pas. Tous les enquêteurs essaient par de petites touches personnelles de les améliorer à leur frais généralement.

La première chose qu'on remarquait en pénétrant dans cette pièce était le nombre important de fanions et plaques de polices étrangères.

La plupart des murs dans les bureaux de ses collègues étaient tapissés de photographies personnelles ou de leur famille, souvent leurs enfants.

Beaucoup affichaient le résultat de leur tir sur une cible ; une silhouette en noir sur fond blanc représentant un homme pointant une arme en face de lui.

Ces posters sont utilisés pour effectuer des entraînements de tirs. Ceux exposés présentent toujours des impacts de balles regroupés dans le rond central. La fierté d'exposer des tirs réussis.

Le bureau dans lequel il venait de pénétrer ne comportait aucune photographie personnelle.

Un cadre était accroché au mur derrière sa chaise ainsi que de nombreuses plaques et des fanions de police étrangères.

Le cadre le plus grand, qui sautait aux yeux en entrant, représentait le logo de la Police Judiciaire française et en bonne place ceux du FBI, de la Gendarmerie Royale du Canada, et de Scotland Yard.

Quelques plaques et fanions d'autres services étrangers tapissaient le reste du mur.

Celui de la Police Judiciaire française était composé d'un cercle extérieur qui portait les inscriptions « POLICE JUDICIAIRE » et « DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE ».

Dans un second cercle intérieur sur les trois-quarts gauche il y avait les trois

couleurs bleu, blanc, rouge.

Au centre on distinguait parfaitement en noir sur fond blanc la représentation d'une tête de tigre gueule ouverte laissant apparaître deux crocs impressionnants.

Sur la partie droite, le cou du tigre noir était découpé et on pouvait, sur le fond blanc, deviner et reconnaître, avec un peu d'attention, le profil gauche de Georges Clémenceau, le fondateur des « brigades du tigre » portant son surnom, les ancêtres de la police judiciaire actuelle.

On distinguait le front fuyant et le sommet du crâne du premier flic de France. Au-dessous, un sourcil fourni, un nez arrondi et sa moustache caractéristique.

Un merveilleux logo dont tous sont désormais très fiers.

Peu de flic de P.J., qui ont adopté sans réserve ce logo, savent qu'il a été élaboré et imaginé grâce à l'obstination d'un policier, Michel Dupuy, aidé par un de ses amis lithographe Henri Deschamp que Picasso considérait comme le meilleur du monde dans son domaine.

Les deux amis eurent l'heureuse idée de solliciter Raymond Moretti pour faire avancer leur projet.

Relier les brigades régionales de la « police mobile », devenues la police judiciaire, à Georges Clémenceau paraissait évident pour eux.

Les démarches furent longues pour en arriver à trouver le portrait souhaité du grand homme et l'associer à la photographie d'un animal, un tigre bien sûr.

L'animal recherché fut finalement trouvé au musée de la Chasse à Paris où un magnifique fauve était accroché au mur et correspondait aux souhaits des concepteurs du projet.

Il restait à rapprocher les deux portraits.

L'idée géniale fut de combiner la tête, gueule ouverte, d'un tigre en noir sur la partie gauche du logo et la faire se terminer par une découpe derrière elle sur le fond blanc, se découpant en dessinant le profil de Clémenceau.

Comment la hiérarchie policière aurait pu ne pas être sensible à ce qui restera certainement le plus beau logo de la Police et peut-être bien au-delà en étant à peine un peu chauvin ?

Enfin il fallait faire ensuite accepter la création artistique au ministre de l'Intérieur de l'époque Pierre Joxe, dont ce n'était certainement pas la priorité.

Trouver le bon moment pour soumettre à ce ministre à l'aspect austère un projet qui pouvait paraître futile était certainement la clé pour attirer au moins son attention et tenter d'obtenir son assentiment.

On peut imaginer qu'il n'ait pu tout d'abord prêter que peu d'attention à un sujet qui pouvait lui paraître sans importance comparé à tous les problèmes qui remontent chaque jour à un ministre de l'Intérieur.

Il avait dû pourtant lors d'un moment de réflexion poser son regard sur ce dessin qui se trouvait sur le coin de son bureau.

Il l'avait alors peut-être repris dans les mains, tenu à bout de bras, en avait apprécié la qualité et avait demandé à un collaborateur de quoi il s'agissait pour enfin donner son accord en validant le projet.

Ce logo, incomparable pour beaucoup, pouvait désormais devenir celui de la Police Judiciaire.

CHAPITRE II

Lorsqu'un visiteur ami avait l'occasion de pénétrer dans le bureau du chef de la brigade et lui demandait à quoi correspondaient toutes ces plaques et ces fanions des différentes polices étrangères, Pierre Aubin se levait pour donner, en les désignant, quelques commentaires sur chacun d'eux.

Il ne faisait presque jamais référence aux différentes affaires lui ayant permis de recevoir ces souvenirs amicaux lors de missions à l'étranger mais il adorait donner quelques anecdotes savoureuses sur chacun de ses déplacements qui avaient été nombreux.

Il commençait toujours par les services qui étaient les homologues de la Police Judiciaire et comme cette dernière les représentants d'Interpol dans leurs pays respectifs.

L'insigne de la Métropolitan Police de Londres représentait deux lions encadrant leur blason.

S'il reconnaissait volontiers le professionnalisme de ses homologues britanniques il expliquait avoir dû s'adapter, dans les locaux de Scotland Yard, à une procédure complètement différente de la sienne avec des auditions qui étaient enregistrées au lieu d'être écrites.

Peut-être le futur nécessaire et généralisé en France, mais on ne change pas aussi facilement des méthodes séculaires.

Il évoquait volontiers, avec une certaine admiration, La Gendarmerie Royale du Canada et sa police montée dont le blason portait tout un symbole « MAINTIEN LE DROIT ».

Ceux qui avait l'honneur d'en faire partie avait conscience de devoir mériter ce privilège, ils le disaient et le montraient en toutes circonstances.

Après leur travail à Montréal, Pierre Aubin avait pu avec son adjoint visiter les fameuses écuries des chevaux noirs de la Police Montée.

Il ajoutait en riant qu'ils s'étaient tous les deux placés derrière un panneau représentant le dessin de deux chevaux.

Ils avaient placé leur tête dans une ouverture au-dessus du dessin du cheval, sous celui du chapeau des cavaliers. Leur collègue canadien les avait bien sûr

pris en photo dans cette position saugrenue.

De ses missions aux Etats Unis il évoquait celle de New York où il avait été impressionné par la sécurité exceptionnelle mise en place pour protéger un commissariat de police dans Harlem.

Trois portes blindées successives étaient à franchir pour accéder aux bureaux des policiers.

Les policiers français en avaient parlé en quittant ce local en se demandant si un jour en France de telles mesures devraient être mises en place. Ils n'avaient pas la réponse mais ils espéraient n'avoir pas à connaître une telle situation.

De sa mission à New York il évoquait aussi la visite de la statue de la liberté que le policier américain qui les assistait leur avait proposé de faire en les amenant sur l'île de Liberty Island au sud de Manhattan à l'embouchure de l'Hudson.

L'américain savait que cette statue avait été offerte par la France en signe d'amitié entre les deux nations pour célébrer le centenaire de la déclaration d'indépendance américaine. Il connaissait aussi le nom d'Auguste Bartholdi qu'il avait beaucoup de difficulté à prononcer.

Les deux français avaient été surpris par les escaliers étroits et dangereux à l'intérieur de la statue de la liberté où on se croisait avec difficulté pour se retrouver tout en haut dans la couronne, à plus de 90 mètres de hauteur.

Ils avaient pensé que jamais en France on aurait autorisé cette visite sans assurer plus de sécurité, le principe de précaution est parfois utile et même nécessaire.

Un autre fanion américain était accroché juste à côté.

Il en parlait toujours en souriant car c'était pour lui un souvenir impérissable de la Police de Dallas, notamment la surprenante tenue des policiers et de celle aussi improbable d'un Procureur du Texas.

Le magistrat reçut les policiers français assis, les pieds sur son bureau, coiffé d'un chapeau blanc de cow-boy et chaussé de bottes de cuir avec des éperons.